

PV pour adoption lors de la  
prochaine séance de Commission  
le 22.04.2013

**Notes de séance  
de la Commission d'établissement de Béthusy<sup>1</sup>  
Jeudi 17 janvier 2013, de 19h30 à 21h30**

Attention :  
nouvelle heure !

Salle des maîtres de Béthusy, av. de Béthusy 7 à Lausanne

<b>Parents :</b>	Mme Najat <b>Kadib Aït Lakoul</b> , MM. Stephan <b>Buob</b> (président), Fabien <b>Kupferschmid</b>
<b>Professionnels :</b>	Mmes Nicole <b>Hoffmann-Pochon</b> , Sabina <b>Mettraux</b> , MM. Thierry <b>Borel</b> , Jean-François <b>Borgeaud</b> (directeur), Jörg <b>Sieber</b>
<b>Organisations :</b>	Mme Bénédicte <b>Bondolfi</b> , MM. Luis <b>Oliveira</b> , Robert <b>Ochoa</b>
<b>Autorités politiques :</b>	Mme Gaëlle <b>Lapique</b> (PV)
<b>Excusés/absents :</b>	Mme Caroline <b>Tani</b> , MM. Nicolas <b>Deriaz</b> , Henri <b>Klunge</b> , Jean-Yves <b>Vallélian</b> , Pierre-Alain <b>Verheyen</b>

**1. Bienvenue et bonne année (M. Buob)**

Stephan Buob souhaite la bienvenue à tous les membres et exprime tous ses vœux pour la nouvelle année.

**2. PV de la séance du 11.10.12 (M. Buob)**

Trois amendements sont apportés au PV de la dernière séance :

- p. 1 : Mme Tani fait partie du quart « Professionnels », M. Verheyen du quart « Organisations »
- p. 3 « salle de gymnastique (...) avec une aula » -> il s'agira en fait d'une salle polyvalente (salle à usages multiples), sans aula.
- p. 3 : le rallye des 5<sup>ème</sup> année aura lieu le lundi de la rentrée (et non le vendredi précédent). Ainsi la visite de l'établissement organisée par la CET-BY pourrait bien se faire le vendredi précédent la rentrée (voir point 6).

Le PV est approuvé.

**3. Organisation de la CET-BY : PV (M. Buob)**

Après un an de bons et loyaux services, Mme Lapique souhaite remettre son poste de secrétaire de la Commission. Un système tournant est proposé : au début de chaque séance, un-e des participant-e-s se propose pour rédiger le PV (év. tournus par quart).

Ce système est adopté à l'unanimité des membres de la Commission.

**4. Informations de la part de la direction de l'établissement de Béthusy (J-F. Borgeaud)**

**Quelques infos en lien avec les travaux à venir :**

Les WC du bâtiment D seront rénovés ! Ceux du bâtiment A suivront.

Si l'on souhaite inviter un-e représentant-e de DSR à une prochaine séance de Commission (voir PV du 11.10.12) : prendre contact via le Service des écoles (Mme Volet ou Mme Gonzalez).

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Actuellement, les enseignant-e-s et parents ont de bons retours sur la qualité de la cuisine. De plus, un étudiant a été engagé par la Ville pour animer et surveiller le réfectoire dès janvier 2013 – une bonne nouvelle !

Ampoules non économiques (100W) dans le réfectoire : quid des économies d'énergie (promues pourtant dans les cours) ? Qui s'en occupe ? Il faudrait voir auprès de l'intendance s'il existe une possibilité de constituer un stock d'ampoules économiques. Si non : se renseigner auprès de la Ville (Mmes Hoffmann-Pochon et Lapique s'en chargent).

Bâtiment A : rénovations prévues pour l'été 2014 (réfection des toilettes, quelques salles de réunion en plus, quelques changements prévus au niveau du secrétariat, év. un ascenseur).

Réflexions en cours : notamment en lien avec la recherche de nouveaux locaux vu le boom démographique vaudois et lausannois.

Avec la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire), les périmètres des établissements scolaires pourraient être revus (est-ce un espace public ? privé ?). La question de la responsabilité de l'école se pose, notamment pour la cour : quelles responsabilités, quelles règles sur une zone donnée ? Par ex. : adoption d'un règlement propre à l'école avec interdiction de fumer et de consommer de l'alcool. Ces réflexions et questions ont évidemment un lien avec la mise en place de la journée continue de l'élève.

#### **Modification des modes de communication :**

2013 sera une année de changement pour les modes de communication dans le monde de l'école. Il s'agit d'un véritable changement de philosophie ! Nous passons du panneau d'affichage, des supports papier aux supports en ligne. Un nouvel outil d'information, déjà adopté par plus de 3000 écoles en Suisse, offrira de nouvelles possibilités aux enseignant-e-s, notamment pour la collaboration et l'échanges d'informations : accès personnel à ses dossiers, communiqués diffusés sur une plateforme en ligne, liste de toutes les circulaires en vigueur, un agenda personnel consultable par les autres utilisateurs, etc. (entrée en vigueur du nouveau système : fin janvier 2013). Il est important de souligner qu'aucun document confidentiel ne sera transmis via ce système. Les supports papier seront donc ponctuellement utilisés pour ces informations sensibles.

D'ici l'été, enseignant-e-s, élèves et parent-e-s pourront s'informer et échanger via le nouveau site internet du collège de BY.

### **5. Horaire continu: mise en place & implication de la CET (tous)**

#### **Quelques infos sur la rentrée 2013 et l'horaire continu :**

Quelques changements dans la prochaine grille horaire : changements prévus dans le domaine des langues mais, dans un 2<sup>ème</sup> temps, augmentation des heures de mathématiques et de français, diminution des heures consacrées aux arts (dessin, arts visuels, cuisine, ACT/ACM).

Avec la LEO et HarmoS, les 5<sup>ème</sup> deviennent des 7<sup>ème</sup>, il s'agit donc d'un changement important qui pourra être source de confusion ! Il faut rappeler que BY sera un établissement mixte (primaire et secondaire).

Les 10<sup>ème</sup> et les 11<sup>ème</sup> offriront deux voies, mais il faut souligner que ce changement se fera de manière progressive, notamment pour les élèves qui sont déjà dans le système à 3 voies. Ceux-ci pourront continuer dans le système à 3 voies !

Pour la rentrée 2013, quelques détails sont encore en suspens, notamment en relation avec une salle de gymnastique en moins, des niveaux à organiser gourmands en plages horaires, etc.

Il existe un risque de perdre l'idée de classe : en VSG, différents niveaux seront prévus en français, mathématiques et allemand, de même les filles et les garçons seront séparés pour la gym. Le « maître de classe » en tant que tel disparaît, il sera remplacé par un référent. Des pistes de réflexion sont en cours pour garantir un travail d'équipe et une synergie entre tous les intervenants. En fait, l'esprit de classe sera remplacé par un esprit de volée ! Le nombre d'élèves sera plus grand, mais, de toute façon, la classe perd en importance au fur et à mesure que l'enfant grandit.

Les autres établissements scolaires du canton planchent également sur cette même thématique. Les 80 directeurs vaudois discutent et échangent actuellement autour de cette problématique, en collaboration avec les doyens et les enseignants, et l'on pourrait s'inspirer de modèles développés dans d'autres cantons. Parmi les questions qui se posent : comment gérer les absences ? Quelles sont les attentes envers le référent ? Faudra-t-il des modules où les mêmes élèves pourront se retrouver ?

La Commission est unanime sur un point : il sera essentiel de bien communiquer ces changements auprès des parents. La Commission a ici certainement un rôle à jouer (voir point 6.). L'APE Lausanne planche également sur un dossier avec une FAQ.

Changement du statut des épreuves cantonales de référence (ECR) : celles-ci ne seront ni plus difficiles, ni plus compliquées qu'actuellement mais elles seront plus « réglementées » dans la manière dont elles seront distribuées aux élèves, corrigées. De même, elles ne pourront pas sortir de l'établissement scolaire. Mais le contenu reste le même et l'élève aura toujours une feuille devant lui/elle !



Pour info : une étude très complète de Mme de Kerchove est à disposition de tous et toutes, « Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue : état des lieux, pistes et perspectives » (un résumé est également disponible). Cette étude contient des pistes intéressantes pour la journée continue des élèves lausannois. Différentes présentations ont été organisées au début de l'année, rencontres auxquelles différents acteurs et intéressés ont participé. La question des devoirs surveillés a entre autres été soulevée, notamment en lien avec la participation financière des parents. Cette question a été saisie par un groupe de travail et fait actuellement l'objet d'un projet-pilote.

Pour info : l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques (URSP) met à disposition un certain nombre de bilans des réformes précédentes et des recherches dans le domaine de l'éducation.

## **6. Mise en place d'une demi-journée pour l'accueil des parents & élèves (S. Buob)**

Cette idée, déjà mentionnée lors de la dernière séance, rencontre l'enthousiasme des membres de la Commission. En effet, le premier contact entre les parents et l'école est un moment important ! Il est décidé que ça sera un projet de la CET-BY pour la rentrée 2013 (un petit budget peut être mis à disposition).

Public-cible : les futures 7<sup>ème</sup> (7P) et leurs parents (nous comptons sur env. 50 pers.)

Objectifs : visite guidée de l'école, diminuer le stress de la rentrée scolaire et verrée conviviale à l'issue de la visite. Le but ne sera pas de donner des explications sur la LEO mais de montrer le collège sous son côté pratique. Nous pourrions nous inspirer de ce qui s'est fait, avec succès, au collège du Belvédère.

Date : jeudi 22.08 ou vendredi 23.08 (préférence pour le vendredi), 17h-19h – soit quelques jours avant la rentrée, jour où les élèves rentrent seuls, sans leurs parents.

Communication : l'invitation pourrait être envoyée durant l'été avec l'enclassement (« La Commission d'établissement de Béthusy vous invite à ... »). L'invitation sera également adressée à toutes les familles dont les enfants rejoignent Béthusy pour différentes raisons.

Groupe de travail : Stephan, Nicole, Bénédicte, Sabina, Najat. Tâches : se renseigner sur les bonnes pratiques du Belvédère, planifier la visite, assurer la logistique.

**Prochain rdv de ce groupe de travail : lundi 18 mars 2013, 18h (A18)**

Le Jour J de la visite : d'autres membres de la Commission se sont dit prêts à mener également la visite guidée (Gaëlle, Fabien notamment).

## **7. Divers**

### **Deux infos de la MQ de Chailly**

L'activité « Moi & les autres » (MQ de Chailly) a pu démarrer grâce à deux enseignantes de BY et a reçu le soutien de la Ville. M. Ochoa nous présente les premiers visuels, déjà très convaincants et source de fierté des participants qui se sont prêtés au jeu ! Ces portraits seront exposés à la MQ de Chailly le 24 mai prochain. Exposition év. dans le collège ? A discuter !

On peut noter, grâce à la Commission, que des contacts ont pu se faire entre la MQ et l'établissement de BY. Ces contacts ont donné naissance à un beau projet qui a pu se mener aussi bien dans le cadre scolaire, qu'extrascolaire.

L'accueil libre a explosé pendant les vacances scolaires mais l'équipe de la MQ a su relever ce défi ! Quant à l'activité « grandes sœurs / grands frères » (activités mixtes pour les ados qui viennent avec leur petite sœur, leur petit frère), elle ne répond visiblement pas à une attente.

## **8. Prochaines dates à retenir :**

Groupe de travail « Visite guidée » : 18 mars 2013, 18h (A18)

Prochaine séance de la CET-BY : 22 avril, 19h30, A18 (attention nouvelle heure !). Cette séance débutera avec une visite des bâtiments en vue préparer notre action « visite guidée » de la rentrée.

Promotions : 5 juillet 2013

Lausanne, le 12 avril 2013

Notes de séance : Gaëlle Lapique